

# ALERTES IGNORÉES : CE QUI DEVAIT ARRIVER EST ARRIVER !

MA Montbéliard

Le 20 mai 2026

Le 20 mai 2026, la nouvelle direction s'est illustrée en abandonnant un agent blessé face à la dérive psychiatrique d'un détenu malgré **plusieurs** avertissements oraux et écrits.

Lors de l'appel de 6h50, un de nos collègues s'est rendu au fond d'une cellule pour vérifier l'intégrité physique d'un détenu dissimulé derrière un drap. A cet instant, son codétenu, mécontent de l'entrée du personnel, s'est brusquement levé et a **porté plusieurs coups au niveau de la poitrine** de celui-ci tout en le menaçant « **qu'il allait lui envoyer une équipe dehors !** ».

**Pour couronner le tout, l'ICOM pourtant fonctionnel au départ de la ronde s'est retrouvé HS au moment critique !**

La maîtrise de l'individu, d'une virulence exceptionnelle, n'a été possible qu'au prix d'une intervention courageuse et professionnelle des agents en renfort.

Un accident qui aurait pu être encore évité si la direction avait tenu compte des **alertes du personnel** qui sont tracées sur Genesis depuis 2 mois ! **Il faut à priori attendre que les agents se fassent agresser pour prendre les mesures nécessaires !**

Pour rappel, la veille, les gradés ainsi que la direction avaient encore été alertés du potentiel explosif des détenus dans cette cellule mais la seule réponse apportée a été « **vous faites une fixette sur eux** ».

**Le comportement du deuxième détenu de cette cellule a également été SIGNALÉ par écrit (CRI/OBSERVATIONS) mais il n'a reçu aucune sanction suite à la rédaction « D'UNE LETTRE D'EXCUSE » assortie d'attitude calme en audience ou face à la direction.**

La seule réponse apportée aux observations des agents de la part de la Direction consistera à ne plus ouvrir la porte !

Malgré des écrits clairs, rien n'est fait ! Il semblerait que le seul souci pour l'encadrement soit de **favoriser l'obtention de Remises de Peine supplémentaires** afin que l'individu débarrasse le plancher.

Il n'est pas entendable pour l'**UFAP de MONTBELIARD** de demander **des lettres d'excuses** à des détenus suite à des incidents graves pour faire bonne figure auprès des instances supérieures et donner une image tronquée de la situation de notre établissement.

Le Bureau Local UFAP-UNSa Justice EXIGE :

- **Le TRANSFERT IMMÉDIAT** de ce détenu vers une structure adaptée. Il n'a plus sa place au sein de notre établissement !
- **Des SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET PÉNALES EXEMPLAIRES.** La pathologie ne saurait justifier une violence physique intolérable
- **Une révision complète des moyens de communication et d'alarme** sur la structure.
- **Un SOUTIEN TOTAL** à notre collègue lâchement agressé. L'UFAP-UNSa Justice l'accompagnera dans toutes ses démarches judiciaires et administratives. (Les documents d'AT ne lui étant donné qu'après intervention du bureau local.)

Le bureau local **UFAP-UNSa Justice** de la MA Montbéliard.